

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 31 mai 2017

N° 23

**Objet : Désignation des délégués
à l'Office de Tourisme Provence
Alpes Digne les Bains**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le trente et un du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-trois du mois de mai 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FLORES Sylvain

Etaient présents :

AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUY MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUÑOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick,

Etaient suppléés :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane
AUZET Guy a donné pouvoir à GIRAUD Eliane
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis
COMBE Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à VILLARON Bruno
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à CHATARD Gilles
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

BARTOLINI Bernard
FERAUD Maryline
FIAERT Claude
GRAVIERE Remy
MALDONADO Jean Paul

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200067437-20170531-23_31052017-DE

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » a été créé avec effet au 1er janvier 2017 par arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Conformément aux dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (loi Notre), la compétence en matière de « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » doit être exercée à l'échelon communautaire, à compter du 1er janvier 2017.

S'agissant des communautés d'agglomération qui exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, l'article L.134-2 du code du tourisme prévoit qu'à l'occasion du transfert de cette compétence aux communautés d'agglomération, les offices de tourisme des communes touristiques et des stations classées de tourisme sont transformés en bureaux d'information de l'office de tourisme intercommunal, sauf lorsqu'ils deviennent le siège de cet office.

L'Office de Tourisme Provence Digne les Bains est constitué sous la forme associative conformément aux dispositions des articles L 133-1 et L 133-2 du code du tourisme. Cet organisme résulte de la transformation des offices de tourisme de « Digne les Bains et du Pays dignois », « Val de Durance », « Blanche », en un Office de Tourisme de Pôle.

Les statuts de l'Office de Tourisme Provence Digne les Bains ont été approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2017. Le Conseil d'administration est composé de 22 membres dont 10 administrateurs élus de la Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération.

Il vous est proposé de désigner les délégués de PAA au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Provence Digne les Bains.

Il vous est proposé de désigner la liste de membres suivante :

TEYSSIER Bernard	FERAUD Maryline
HERMITTE Francis	COSSEBAT Sandrine
BOURJAC Jean Marie	BREMOND Danièle
CAREL Serge	ISOARD Roger
OGGERO BAKRI Céline	LEJOSNE Patrick

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre et 3 abstentions :

(dont M. Bernard TEYSSIER qui ne prend pas part au vote)

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application acquise à la date ci-dessous

004-200067437-20170531-23_31052017-DE